

**COMMUNE
DE
VELESMES-ECHEVANNE
70100**

Mail : commune-de-velesmes@orange.fr

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU
21 JUILLET 2021**

Membres présents : Céline BERTHIER, Stéphane GAULIARD, Jean-Paul GEOFFROY, Thierry JACQUIN, Laurent JARROT, Manon JAYET, Stéphane PARIS, Philippe RACINE, Christelle ROBBE

Membres absents excusés : Simon LAFFAITEUR a donné pouvoir à Thierry JACQUIN
Frédéric MOREL a donné pouvoir à Manon JAYET

La séance est ouverte à : 20h05

Secrétaire de séance : Manon JAYET

Date de convocation : 17 juillet 2021

Date d'affichage : 22 juillet 2021

1 - Encaissement chèque Groupama suite sinistre

Le maire informe que les assurances Groupama ont fait parvenir un chèque de 1733.10 € suite au sinistre datant de 2017 sur un lampadaire rue de la Riotte.

Vote à l'unanimité

Le conseil propose d'utiliser cette somme pour implanter un nouveau lampadaire rue de la Marnière aux chiens à l'endroit où les réservations sont déjà faites.

2 - Chauffe-eau bâtiment Stade du pré neuf

Le Maire présente les devis étudiés par la commission travaux pour changer le chauffe-eau du Stade du Pré Neuf.

La commission propose de retenir l'offre d'Anthony Morel pour 4 794,12 € TTC.

Vote à l'unanimité

3 - Aménagement aire de jeux

Le Maire rappelle la présentation faite par Chanelle, stagiaire BTS, afin d'installer des éléments de

jeux sur la commune. Suite aux échanges du 6 juillet, l'emplacement retenu pourrait être proche du lavoir située rue des Buttes. Des devis ont été demandés comprenant les éléments suivants : portique nid d'oiseau, filet à grimper, table en béton et poubelle.

Le coût estimatif du projet s'élèverait à 8 000€ TTC comprenant jeux, mobilier urbain et clôture. Une demande de subvention va être faite auprès de l'Etat et du Département

Vote à l'unanimité

4 - Clause de revoyure contrat Etat-ONF

Le Maire rappelle que le gouvernement prépare le prochain contrat 2021-2025 avec ONF, décidant d'augmenter une nouvelle fois la contribution des communes de forêts au financement de l'ONF à hauteur de 7,5M d'euros en 2023, puis 10M€ en 2024 et 2025. L'impact est considérable pour le budget des communes qui devront trouver de nouvelles ressources.

Le président de la COFOR 70 demande que les conseils municipaux qui le souhaitent délibèrent pour exiger le retrait de la contribution complémentaire des communes et la révision complète du projet de contrat 2021-2025.

Vote à l'unanimité

Questions diverses

- Courrier du Conservatoire du Machinisme Agricole : demande du Président pour être remboursé de la part communale sur la taxe foncière du Musée, représentant environ 900€ par an. Les élus soutiennent l'activité du musée et le travail des bénévoles, mais légalement la commune ne peut pas rembourser une taxe foncière. La municipalité peut soutenir des événements sur la commune sous forme de subvention exceptionnelle et sur présentation de dossier
- Retour réunion Projet de Territoire à la CCVG : découpage du territoire en plusieurs pôles dont un centré sur Velesmes avec une dizaine de communes environnantes. La CCVG a défini des objectifs tels que l'incitation à la réhabilitation des maisons vacantes, le développement du tourisme vert avec le passage d'une voie verte/douce, aménagements d'équipements structurants, valorisations des lavoirs et des points d'eau par exemple.
- Suivi étude cimetière, rappel des différentes phases comprises dans l'étude assurée par Finalys qui s'étend sur quelques années : recensement géographique et historique, diagnostic technique et sécuritaire (analyse de chaque tombe et contrôle de stabilité et d'entretien), numérisation des actes, logiciel, soutien administratif et juridique, réunions publiques...
- Réflexion salle des fêtes : réorganisation du fonctionnement suite à la fusion absorption de la Maison pour Tous avec la Source Vive. Réunion des élus prévue le 8 septembre pour discuter des projets que l'on pourrait envisager pour une réhabilitation de la salle ou pour une construction neuve.

La séance est levée à 22h50.

Le Maire,
JP Geoffroy

